

# LE TERRITOIRE RURAL ET SES STRUCTURES ORGANISATIONNELLES

Ghislaine Vézina  
Ministère des Affaires municipales et de la Métropole  
Mai 2002

## SYNTHÈSE

Les difficultés économiques vécues par certains milieux ruraux isolés peuvent être analysées selon diverses perspectives, qu'elles soient économiques, géographiques ou encore sociologiques. Pour sa part, une équipe de recherche française a choisi d'étudier le sujet par la prise en compte des structures organisationnelles et de la dimension territoriale. Les chercheurs entendent par organisation territoriale l'existence de « situations de coopération liées à l'inscription au sein d'un territoire donné des agents et des activités » découlant des différentes formes de proximité.

Les résultats d'une étude, publiée dans la *Revue d'économie régionale et urbaine*, font ressortir une faible diversité des structures organisationnelles de certains milieux ruraux de la région Rhône-Alpes et, selon le cas, une prédominance soit des acteurs économiques du domaine privé, soit des acteurs socioéconomiques du domaine public. C'est ainsi que Francis Aubert, Marc Guérin et Philippe Perrier-Cornet ont noté que deux types de structures organisationnelles, une organisation dite « industrialo-centrée » et une autre qualifiée d'organisation « institutionnelle », se démarquaient particulièrement.

Les observations présentées dans cette étude apparaissent également fort pertinentes pour certaines collectivités rurales isolées du Québec.

### **Deux éléments d'explication: une faible densité et un manque d'ouverture**

Les chercheurs expliquent la présence de ces cas de prédominance par, entre autres choses, la faible densité de la population. En effet, cette dernière restreint les interactions et par là les opportunités alternatives d'organisation. Ils soulignent également un certain manque d'ouverture de la part de ces communautés. En d'autres termes, on peut parfois y trouver des attitudes de fermeture à de nouvelles formules ou à de nouveaux arrivants et arrivantes susceptibles de stimuler le développement.

### **Deux études de cas: une structure industrielle et une structure institutionnelle**

Aubert, Guérin et Perrier-Cornet illustrent leurs propos par la présentation de deux études de cas qui touchent des territoires ruraux français aux prises avec des risques de marginalisation.

#### Une structure industrielle isolée, une ouverture déficiente

Le premier cas concerne le territoire de la Haute vallée de l'Eyrieux, en Ardèche centrale. Ce territoire, composé de plusieurs communes, possède une structure industrielle qui contrôle

l'organisation publique locale. Au plan de sa géographie, il est enclavé parce que situé dans une région montagneuse éloignée des grandes routes. Succès industriel historique, la Haute vallée fait bien vivre sa population, d'ailleurs peu mobile, grâce à la présence dominante de deux grandes entreprises. Même si ces dernières offrent de hauts salaires à leur main-d'œuvre, ressource principale du territoire, un déclin démographique est quand même observé.

En plus d'une localisation isolée, les chercheurs ont noté, comme barrières au développement, un contrôle de la propriété foncière limitant les possibilités d'implantation de nouvelles entreprises et un manque de dynamisme des institutions intercommunales.

### Une structure institutionnelle isolée, une ouverture relative

Le second cas exposé, le territoire du Diois dans la Haute vallée de la Drôme, se révèle un bel exemple de la prédominance de l'organisation publique locale. Contrairement au précédent, ce territoire a connu des échecs industriels par le passé. De plus, ses ressources sont fixes puisque liées à l'agriculture et au paysage. La coexistence des activités agricoles et touristiques et la dissémination de nombreuses petites entreprises exigent une forte coordination d'un ensemble d'actions collectives. Ainsi, l'organisation publique locale s'est dotée d'un ensemble de mécanismes visant la conservation et l'entretien de l'espace naturel, la promotion du territoire, la diffusion des techniques nécessaires à l'amélioration de la qualité des produits, le soutien des fonctions de commercialisation et la structuration des réseaux socioéconomiques à l'origine de ces activités.

Comme le soulignent les auteurs de l'étude, une structure intercommunale, créée en 1952 pour gérer des équipements, s'est progressivement impliquée dans le développement économique. Le « District rural de développement du Diois » a défini un projet de territoire qui tend à promouvoir ses fonctions d'accueil, une image de marque de son espace naturel et la particularité de ses produits et de ses services. Le district s'efforce actuellement d'encourager les formes d'échange d'information et de coopération entre les entreprises, les organismes de formation et les porteurs de projets d'activités pour favoriser l'entrepreneuriat.

Contrairement aussi au premier cas, la main-d'œuvre est plutôt mobile et travaille en bonne partie dans l'artisanat et le commerce. De plus, les nouveaux arrivants et arrivantes sont plus facilement acceptés. Il s'agit toutefois d'une ouverture relative puisqu'on leur réserve les activités les plus risquées et/ou les moins rentables. Selon les auteurs, ce mode d'organisation tend à ériger le périmètre de l'espace public local en cadre de référence premier et quasi-exclusif de l'action économique. On peut se demander dans quelle mesure ceci ne peut pas faire obstacle à la mise en place d'une véritable organisation industrielle, qui peut difficilement être contenue dans les limites du territoire politique.

Par ailleurs, tout comme pour le premier exemple, on assiste à une certaine maîtrise de la propriété foncière. Curieusement, cependant, on est en présence cette fois d'un certain redressement démographique.

## COMMENTAIRES

### **Deux suggestions: des initiatives d'ouverture et de plus grande diversité organisationnelle**

À la lumière de tels résultats, les chercheurs suggèrent aux instances publiques du milieu rural d'ajouter à leurs politiques de définition de créneaux particuliers pour leur territoire, certaines initiatives d'ouverture, d'une part, et de plus grande diversité organisationnelle, d'autre part. À cet égard, ils conviennent que l'on devrait rechercher une participation davantage équilibrée des acteurs publics et privés.

Certains moyens peuvent faciliter l'atteinte de tels objectifs. Parmi ceux-ci, mentionnons d'abord l'existence de groupes d'animation au développement endogène et de réseaux de concertation. Au sein du territoire rural québécois, notons l'exemple d'organismes tels que Solidarité rurale, Coalition Urgence rurale dans le Bas-Saint-Laurent, Le Ralliement gaspésien et madelinot ou encore Villes et Villages en santé. Par la formation de nouveaux partenariats locaux, ces organismes participent à l'évolution des modèles organisationnels.

Le développement et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information peuvent également favoriser les échanges entre les acteurs du milieu, mais aussi l'ouverture vers l'extérieur, ce qui est susceptible d'augmenter la diversité des structures organisationnelles.

## RÉFÉRENCES

AUBERT, Francis, Marc GUÉRIN et Philippe PERRIER-CORNET. 2001. « Organisation et territoire: un cadre d'analyse appliqué aux espaces ruraux », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, no 3, p. 393-414.

*Photos et cartes des deux territoires mentionnés:*

Le Diois: <http://www.diois.com/> (photos);  
<http://www.vallee.drome.com/saillants.info/visites.htm> (carte)

L'Éryeux: <http://www.inforoutes-ardeche.fr/portail.php3?viewCat=73> (carte)  
[http://www.inforoutes-ardeche.fr/sivu/aff-communes.php3?num\\_commune=336](http://www.inforoutes-ardeche.fr/sivu/aff-communes.php3?num_commune=336)  
<http://botia.free.fr/couleurs/eyrieux/eyrieu01.htm> (photos)